



Rapport
de gestion

2006

Assemblée générale
du 20 juin 2007



carac
mutuelle d'épargne et de retraite

sommaire



1	LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2006	04
2	MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS ET DANS LES MÉTHODES D'ÉVALUATION RETENUES	04
3	RAPPEL DES PRINCIPALES MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS ET DANS LES MÉTHODES D'ÉVALUATION RETENUES DEPUIS L'EXERCICE 2005	05
>	3.1 PROVISION POUR GROSSES RÉPARATIONS	05
>	3.2 PROVISION POUR DÉPRECIATION À CARACTÈRE DURABLE (PDD)	05
>	3.3 DOTATION DE L'INTEGRALITÉ DE LA CHARGE DE BONIFICATION PAR CAPITALISATION 2006 EN PROVISION POUR PARTICIPATION AUX EXCÉDENTS (PPE)	05
4	RÉSULTAT NET 2006	06
5	COMPTE DE RÉSULTAT	07
>	5.1 COTISATIONS	07
>	5.2 MARGE TECHNIQUE BRUTE	07
>	5.3 SOLDE DE RÉASSURANCE	07
>	5.4 CHARGES D'EXPLOITATION	07
>	5.5 RÉSULTAT DE LA GESTION FINANCIÈRE	08
>	5.6 RÉSULTAT DE LA GESTION IMMOBILIÈRE	11
>	5.7 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ET FISCAL	12
6	INSTRUMENTS FINANCIERS	12
7	AFFECTATION DU RÉSULTAT	12
8	FONDS PROPRES	12
9	COMPTE DE LA PARTICIPATION AUX EXCÉDENTS	13
10	COMMISSAIRES AUX COMPTES	13
11	CONSEIL D'ADMINISTRATION	14
12	REMUNÉRATIONS VERSÉES AUX DIRIGEANTS SALARIÉS	16
13	TRANSFERTS FINANCIERS ENTRE MUTUELLES ET UNION	16
14	ACTIVITÉS 2006 ET PERSPECTIVES 2007	16
>	14.1 LE DÉVELOPPEMENT ET LE RÉSEAU COMMERCIAL	16
>	14.2 LES SYSTÈMES D'INFORMATION	20
15	ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DU DERNIER EXERCICE	23
>	15.1 SCI JANDELLE	23
>	15.2 PARTENARIAT AVEC LA MUTUELLE MCD, CRÉATION D'UN GIE	23
>	15.3 SCI CARAC COMMERCE	25
ANNEXES		
>	TAUX DE RENDEMENT 2006	25
>	TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	25
>	REMBOURSEMENTS DES FRAIS AUX ADMINISTRATEURS EN 2006	26
>	DONNÉES DE SYNTHÈSE DE L'EXERCICE 2006	26

1

Les faits marquants de l'exercice 2006

L'activité générale de la mutuelle est marquée par :

Un chiffre d'affaires en hausse par rapport à 2005, favorisé en partie par la Retraite Mutualiste du Combattant (RMC), mais légèrement inférieur à l'objectif.

Une excellente tenue de nos résultats financiers permettant d'abaisser légèrement notre taux d'engagement (inchangé depuis 2002).

La poursuite de notre réflexion stratégique pour début d'application en 2007 et marquée par le séminaire d'Ury réunissant les présidents des conseils de sections.

Autres faits marquants :

La création de deux SCI en plus de la SCI « Beffroy investissements » :

- une pour l'investissement immobilier « commerces » avec une acquisition en province,
- une pour « habitation-construction » en vue de location (projet Jandelle).

La création du GIE - Groupement d'Intérêt Économique dit « Centre Épargne Santé », en partenariat avec la Mutuelle MCD, pour mise en place d'une plateforme téléphonique située à Lille et composée de 10 personnes.

La mise en place d'une opération de centralisation de réception et d'encaissement des chèques (qui sera généralisée en 2007), en prélude à une nouvelle organisation du réseau.

Pour la 2^e année consécutive, le Compte Épargne CARAC obtient le trophée d'or du magazine *Le Revenu*.



2

Modifications intervenues dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation retenues

Néant.

3

Rappel des principales modifications intervenues dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation retenues depuis l'exercice 2005

3.1 Provision pour grosses réparations

Suite au règlement 2002-10 du CRC du 12 décembre 2002, aux mesures transitoires préconisées par l'avis 2003-F du comité d'urgence du 5 décembre 2003 du CNC et au règlement CRC du 12 décembre 2003, la Carac a calculé une provision pour grosses réparations en retenant les critères suivants : toiture, ravalement et chaufferie.

Les durées de remplacement ou de renouvellement retenues sont de 40 ans pour la toiture, 20 ans pour le ravalement et 30 ans pour la chaufferie.

3.2 Provision pour dépréciation à caractère durable (PDD)

Dans la mesure où en 2002 et 2003, la Carac a réalisé des moins-values significatives sur des titres pour lesquels un engagement de détention avait été pris, il est apparu nécessaire de déterminer de nouvelles modalités de provisionnement des moins-values latentes durables.

À cet effet, le montant de la provision pour dépréciation à caractère durable depuis l'exercice 2004 est désormais égal à la différence positive entre le prix de revient des titres et la valeur de marché au 31/12/N.

Les critères de présomption du caractère durable de la dépréciation sont inchangés : dépréciation continue de plus de 20 % pendant 6 mois consécutifs.

L'application de cette règle n'a pas conduit à la constitution d'une P.D.D. à fin 2006.

3.3 Dotation de l'intégralité de la charge de bonification par capitalisation 2006 en provision pour participation aux excédents (PPE)

Les bonifications par capitalisation comptabilisées en provision pour participation aux excédents à fin 2005 ont été distribuées et créditées aux provisions mathématiques de la RMC en 2006.

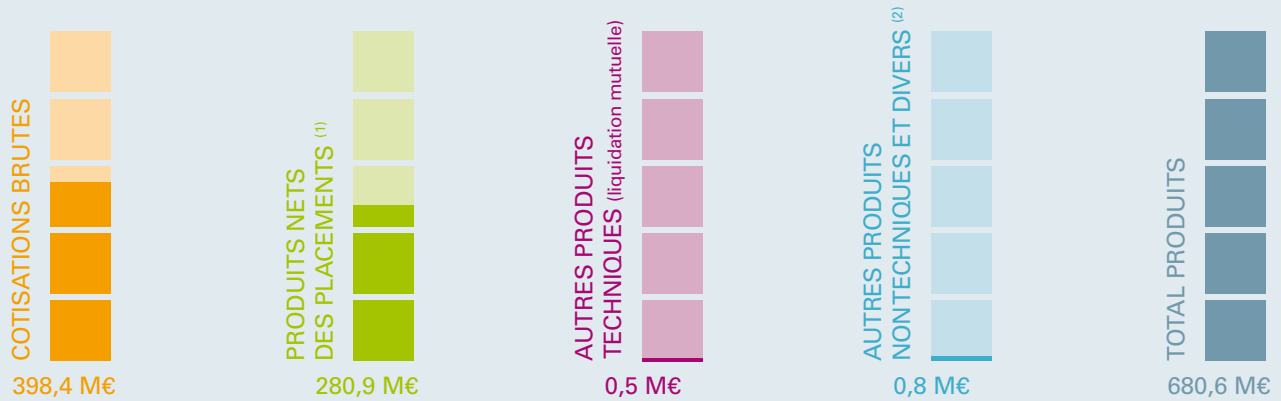
Un chiffre d'affaires en hausse par rapport à 2005, favorisé en partie par la Retraite Mutualiste du Combattant

L'écart entre la provision constituée (23 M€) et le montant attribué (21,3 M€) soit 1,7 M€ a été incorporé dans la provision pour participation aux excédents.

Comme en 2005, la charge 2006 de bonification par capitalisation, soit 23 M€, a été intégralement dotée en provision pour participation aux excédents. D'autre part, il a été décidé de doter la PPE d'un complément de 18 M€ dans les comptes au 31 décembre 2006.

Résultat net 2006

Le total des produits de l'exercice 2006 ressort à **680,6 M€**



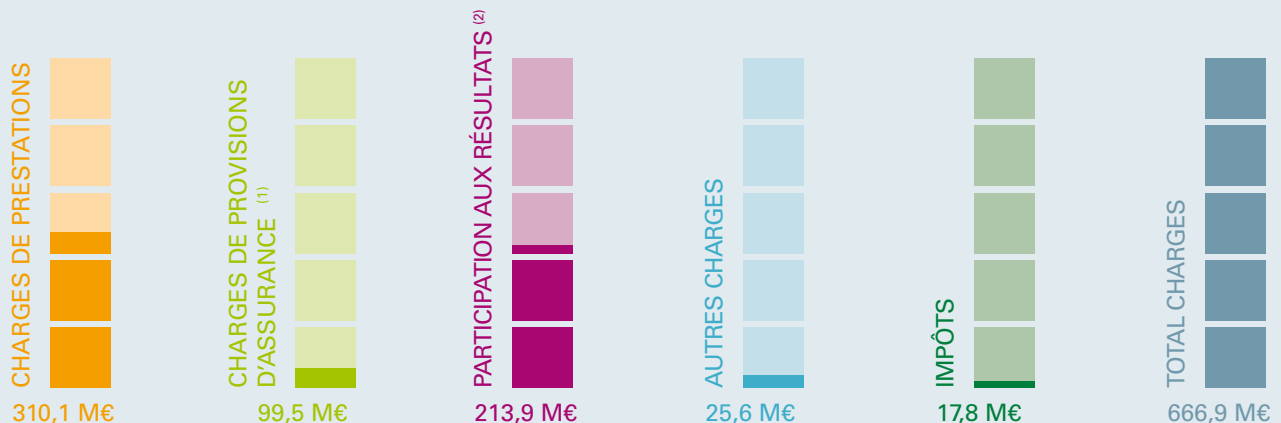
(1) Détail des produits financiers nets :

- coupons encaissés et courus	182,2 M€
- intérêts et frais financiers	- 1,8 M€
- plus et moins-values sur titres	72,4 M€
- amortissements surcote / décote	1,5 M€
- réserve de capitalisation	- 0,4 M€
Total valeurs mobilières :	253,9 M€

- revenus immobiliers	22,7 M€
- produits cessions des immeubles	23,5 M€
- charges immobilières et amortissements	- 19,2 M€
Total valeurs immobilières :	27,0 M€

(2) Les autres produits non techniques correspondent principalement aux ventes des locaux d'exploitation du réseau pour 0,3 M€ et à l'aide de l'État pour 0,5 M€.

Le total des charges de l'exercice 2006 ressort à 666,9 M€



(1) Dans le cadre du changement du taux d'actualisation, une dotation de 40 M€ de provisions mathématiques a été comptabilisée au 31 décembre 2006.

(2) Une dotation complémentaire à la «P.P.E.» (18 M€) a été comptabilisée au 31 décembre 2006.

Le résultat net de l'exercice 2006 ressort en conséquence à **13,7 M€**

Fonds propres et marge de solvabilité

Au 31 décembre 2006, le montant des fonds propres est de 503 M€. Le taux de couverture de la marge de solvabilité est de 226 % hors prise en compte des plus-values latentes et de 585 % après prise en compte des plus-values latentes.

5

Compte de résultat

5.1 Cotisations

Le montant des cotisations brutes de chargements et nettes d'annulations ressort à 370,1 M€ en 2005 soit une augmentation de

398,4 M€

7,65 %

(En millions d'euros)

	31/12/2005	31/12/2006	Variation
RETRAITE MUTUALISTE DU COMBATTANT	199,4	219,6	10,13 %
COMPTE ÉPARGNE CARAC	155,8	162,0	3,98 %
AUTRES PRODUITS	14,9	16,8	12,75 %
TOTAL	370,1	398,4	7,65 %

5.2 Marge technique brute

Les cotisations brutes 2006 s'élèvent à 398,4 M€.

Les charges de prestations sont de 310,1 M€ au 31 décembre 2006 contre 329,5 M€ en 2005.

Le montant de 2005 comprenait environ 30 M€ correspondant aux contrats ECLOR arrivés à leur terme.

Les charges des provisions mathématiques et des autres provisions techniques sont de 99,5 M€ contre 60,3 M€ en 2005.

À noter que les participations aux excédents attribuées en 2006 sur les produits d'épargne, soit 20,8 M€, ont été portées sur la ligne E7b du compte de résultat technique.

Le solde de souscription des opérations techniques s'établit à -11,2 M€ (cf. résultat technique par catégorie au § 2.2.2 de l'annexe aux comptes annuels 2006).

5.3 Solde de réassurance

Néant.

5.4 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation 2006 s'élèvent à 29,9 M€, contre 29,8 M€ en 2005.

Elles sont constituées :

- des frais d'acquisition (15 M€), reportés à la rubrique E8a du compte de résultat ;
- des frais d'administration (6,4 M€), reportés à la rubrique E8b du compte de résultat ;
- des frais de règlement des sinistres (2,3 M€), incorporés dans la rubrique E5a du compte de résultat ;

- des frais de gestion des placements (2 M€), incorporés dans la rubrique E9a du compte de résultat ;
- des autres charges techniques (4 M€), reportées à la rubrique E11 du compte de résultat ;
- des charges exceptionnelles de gestion (0,2 M€), reportées à la rubrique F9b du compte de résultat.

Il convient de noter qu'en 2006, la clé de répartition des charges du réseau commercial a été affinée, ce qui s'est traduit par une réévaluation des frais d'acquisition compensée par une diminution des frais d'administration.

Les principaux points à relever concernant l'évolution des charges d'exploitation par nature sont les suivants :

- hausse des achats et autres charges externes (+ 0,6 M€), liée pour l'essentiel aux dépenses de communication (report entre 2005 et 2006 de la mise en place de la nouvelle image des points de vente, et intensification des publicités presse sur la fin de l'exercice 2006) ;
- hausse des impôts et taxes et versements assimilés (+ 0,5 M€), du fait du coût réel 2005 de la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S), qui était inférieur au montant provisionné. De plus, une régularisation de la taxe sur les bureaux a été prise en charge dans les comptes 2006 ;
- baisse des charges de personnel (- 0,4 M€), du fait de la variation des provisions liées au personnel, et malgré l'attribution du bonus Villepin et la mise en place de l'intéressement.

Nota bene : la répartition par nature des frais généraux est présentée au paragraphe 2.2.8 de l'annexe aux comptes annuels 2006.

5

Compte de résultat (suite)

» 5.5 Résultat de la gestion financière

Environnement économique et financier

Surprenant toutes les cassandres, les marchés boursiers ont réussi à surmonter la sévère correction survenue au printemps pour faire de 2006 la quatrième année consécutive favorable aux actions.

Au-delà de l'incertitude macroéconomique qui s'est développée tout au long de l'année, du contexte et des événements géopolitiques, des facteurs d'inquiétude financiers (poursuite de la flambée des cours pétroliers et affaiblissement marqué du dollar), New York a progressé de 16,29 % et l'Europe de 17,95 %.

Ceci cache cependant des réalités diverses. Pendant que les marchés émergents ont vu leurs cours s'envoler (Inde 46,71 % ; Chine 130,43 %), le Japon est resté sur le quai (1,90 %) alors même que les bonnes nouvelles économiques et financières s'accumulaient.

Les craintes inflationnistes restent présentes et ont induit de la volatilité sur les marchés notamment au mois de mai.

Les banques centrales ont donc été fondées à poursuivre leur politique de normalisation monétaire, en

Europe comme aux Etats-Unis. La Fed a ainsi procédé à quatre resserrements supplémentaires de sa politique monétaire en 2006, portant ainsi l'objectif des fonds fédéraux à 5,25 %.

La Banque centrale européenne (BCE), qui avait entrepris bien plus tard que sa consœur de resserrer ses taux directeurs, a relevé ceux-ci à cinq reprises cette année, pour les porter finalement à 3,50 %.

Les taux longs européens, quant à eux, ont progressé de façon modérée. Malgré le fait que le rendement du 10 ans est passé de 3,30 % à 3,98 % en fin d'année, avec à la mi-mai un maximum à 4,10 %, cette hausse reste finalement modeste et inférieure à ce que les marchés redoutaient.

L'événement le plus marquant de l'année aura été l'aplatissement, voire l'inversion de la courbe des taux, le taux euribor 1 an passant de 2,84 % au 31 décembre 2005 à 4,03 % au 31 décembre 2006 soit à un niveau supérieur au taux du 10 ans.

La gestion financière de la Carac

281 M€

Les produits nets des placements (y compris l'immobilier) s'élèvent au cours de l'année 2006 à 281 M€.

Au cours de cette année, nous avons investi principalement sur les actifs obligataires à taux fixes pour 373 M€ et à taux variables pour 44 M€ afin de compenser les arrivées à échéances massives de certains titres notamment d'obligations d'État.



L'allocation
d'actif
obligataire est
restée stable
par rapport à
2005 à hauteur
de 58 % du
portefeuille.

La gestion financière de la Carac (suite)

Sur le portefeuille actions, des prises de bénéfices ont été réalisées dégageant 67 M€ de plus-values. L'allocation en actions qui représente 18 % de l'actif en prix de revient est restée stable par rapport à 2005. Néanmoins, compte tenu de la bonne performance des marchés actions, elle a crû de 20 % au 31 décembre 2005 à 21,8 % au 31 décembre 2006 en valeur boursière. La plus-value latente du portefeuille actions représente 390 M€ au 31 décembre 2006 soit 35 % de l'actif investi en actions. L'allocation en gestion alternative a légèrement diminué passant de 6,75 % au 31 décembre 2005 à 6,58 % au 31 décembre 2006. La politique de restructuration de cette classe d'actifs initiée en 2004 a été poursuivie : plus aucun produit structuré n'est détenu en direct.

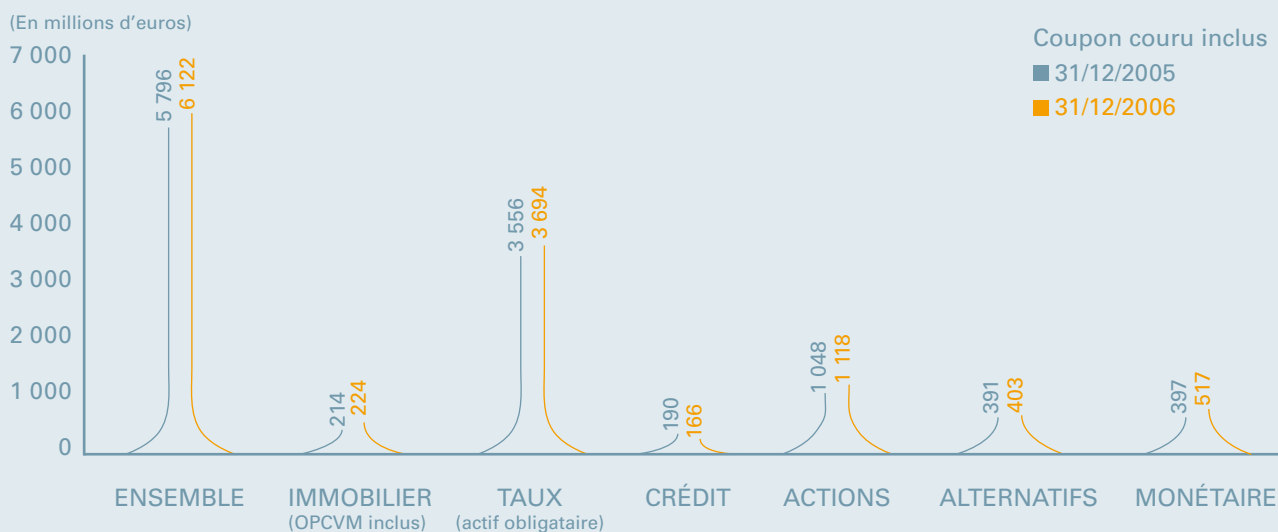
Sur l'année 2006 la performance moyenne des placements actions a été de 16,5 %. De son côté, la gestion alternative, dont l'objectif prioritaire est la défense du capital, a enregistré une performance (hors produits structurés) de 7,43 %.

L'allocation en produits de crédit détenus, pour la quasi-totalité au travers de fonds contractuels, est restée stable aux alentours de 3 %.

Les placements en monétaire ou titres équivalents ont augmenté et sont passés de 7 % à 7,5 % du portefeuille.

Le taux de rendement net comptable (net de charges, y compris les surcotes décotes) du portefeuille est de 4,63 %.

Situation des actifs en valeur comptable ⁽¹⁾



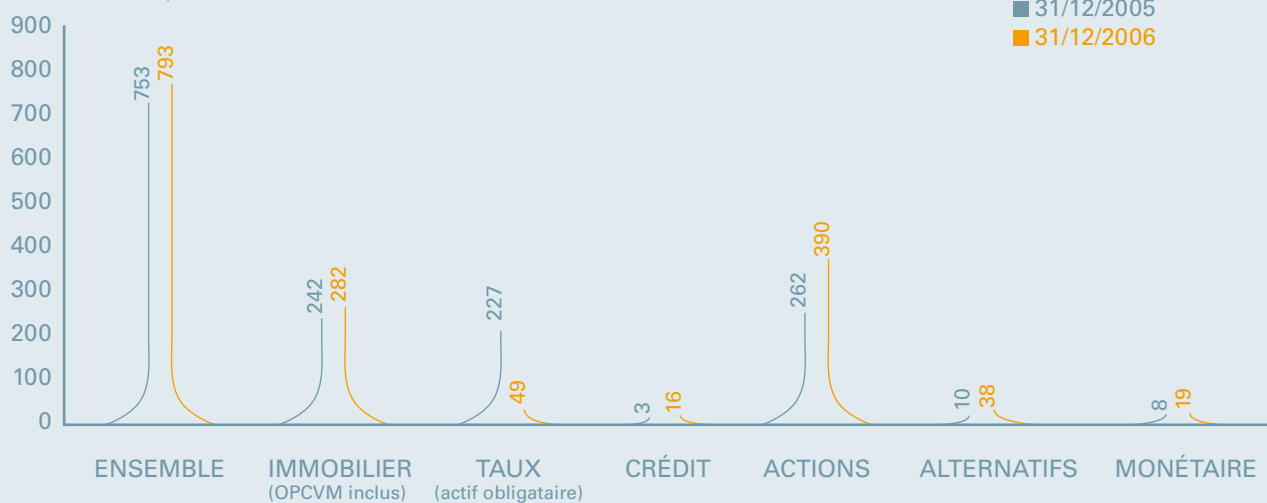
(1) Hors avances sur contrats et dépôts de garantie, hors surcotes / décotes et hors provision pour dépréciation à caractère durable.



5.5 Résultat de la gestion financière (suite)

État comparé des plus et moins-values latentes ⁽¹⁾

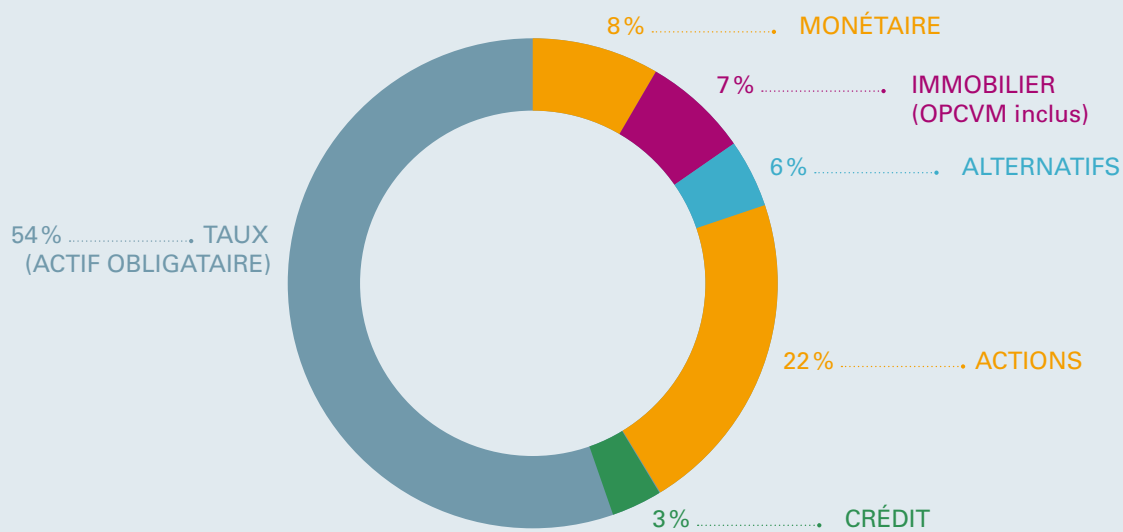
(En millions d'euros)



(1) Hors avances sur contrats et dépôts de garantie, hors surcotes / décotes et hors provision pour dépréciation à caractère durable.

Répartition du portefeuille en valeur boursière ⁽¹⁾

(En pourcentage)



(1) Hors avances sur contrats et dépôts de garantie.

Ratios prudentiels au 31 décembre 2006

TYPE DE PLACEMENTS	Montant en M€ au 31/12/2006	Placements/provisions techniques	% maximum autorisé
ACTIONS DE SICAV ET PARTS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS EN ACTIONS	1860,0	32,5 %	65 % au plus
IMMEUBLES ET PARTS OU ACTIONS DE SCI SITUÉS SUR LE TERRITOIRE D'UN ETAT MEMBRE DE L'OCDE	173,9	3,0 %	40 % au plus
PRÊTS AUX COLLECTIVITÉS PUBLIQUES TERRITORIALES OU AUX ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DES ETATS MEMBRES DE L'OCDE	2,0	0,1 %	10 % au plus

5.6 Résultat de la gestion immobilière

Locations d'appartements

194 appartements reloués

Pendant l'exercice 2006, 194 appartements ont été reloués à la suite du départ des locataires précédents (contre 172 en 2005) soit une moyenne de 16 par mois.

Sur ce total, 162 ont été reloués directement par la Carac et 32 ont été loués avec le concours d'agences immobilières.

Ces 194 appartements représentent une surface totale de 9 407 m² (soit une surface moyenne de 48 m² par appartement) et un loyer annuel total de 158 317 euros contre 139 226 euros avant relocation. Le loyer mensuel au m² ressort à environ 17 euros contre 14 avant relocation, soit une augmentation de 14 %.

Ces 194 appartements ont été loués soit en l'état, soit après des travaux de rénovation, selon le détail suivant :

- 76 ont été reloués sans travaux,
- 118 ont fait l'objet d'une rénovation (110 rénovations partielles, 8 rénovations totales).

Loyers

Les loyers se sont élevés à 18 203 023 euros contre 18 754 203 euros en 2005.

Recouvrement des impayés

Sur les 27 dossiers contentieux ouverts pour des retards de paiements pendant l'exercice 2006, 10 locataires (soit 37 %) ont réglé la totalité de leur dette au cours de la procédure judiciaire.

En tenant compte des 68 dossiers en cours de procédure au début de l'année 2006 (dont 25 ont été résolus dans l'année 2006), c'est un total de 60 dossiers qui

est actuellement géré par la section immobilière. En ce qui concerne les créances irrécouvrables (ou impayés définitifs) passées en cours d'exercice au compte « pertes et profits », elles représentent pour l'année 2006 le chiffre de 0,14 % du quittancement annuel (loyers et charges). Pour l'exercice précédent, le chiffre était de 0,15 %.

Travaux

La section immobilière a géré, au cours de l'année 2006, un ensemble de travaux pour un montant de 4,7 M€ selon le détail ci-après :

- Gros travaux 0,8 M€
- Rénovations 2,2 M€
- Entretien 1,7 M€

Le chiffre relatif à l'exercice précédent était de 3,9 M€.

La différence s'explique par le programme de remplacement des chaudières.

Vente d'immeubles par lots

La quatrième vague de ventes par lots comportait 5 ensembles immobiliers :

- 2 rue de Compiègne – 75010 Paris
- 5 rue de Rocroy – 75010 Paris
- 36 avenue de la République – 75011 Paris
- 40 rue Diderot – 94300 Vincennes
- 94 avenue Charles de Gaulle – 94160 Saint Mandé

La vente de ces ensembles, qui représentaient 194 lots, était en cours de clôture à la fin de l'année 2006.

Divers

Le permis de construire concernant le projet de construction de 14 maisons de ville aux lieu et place de la Cité Jandelle dans le XIX^e arrondissement de Paris a été obtenu à la fin de l'année 2006.

5

Compte de résultat (suite)

5.7 Résultat exceptionnel et fiscal

Impôt

Le montant de l'impôt 2006 est de 17,8M€, dont 16,8M€ au titre des revenus financiers et de 1M€ au titre des revenus immobiliers.

6

Instruments financiers

Néant.

7

Affectation du résultat

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'affecter la totalité du résultat de l'exercice 2006 en réserves, soit 13 714 246,41 €.

8

Fonds propres

+ 3%

Au cours de l'exercice 2006, les fonds propres ont été renforcés de plus de 3 %.

Ainsi, l'évolution des fonds propres sur l'exercice 2006 peut se rationaliser de la manière suivante :

(En euros)

	31/12/2005	+	-	31/12/2006
FONDS DE DOTATION SANS DROIT DE REPRISE	6 473 347			6 473 347
AUTRES RÉSERVES	281 185 242	13 217 997		294 403 239
RÉSERVE DE CAPITALISATION	187 972 765	555 544	172 481	188 355 828
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	13 217 997	13 714 246	13 217 997	13 714 246
TOTAL CAPITAUX PROPRES	488 849 351	27 487 787	13 390 478	502 946 660



Cette croissance est liée notamment au résultat de l'exercice 2006 et pour partie au mécanisme de la réserve de capitalisation, qui permet le lissage dans le temps des plus et moins-values réalisées sur les titres obligataires.

9

Compte de la participation aux excédents

(En milliers d'euros)

		31/12/2005	31/12/2006
A. COTISATIONS ÉMISES		370 143	398 423
B. CHARGES DES PRESTATIONS		329 495	310 148
C. CHARGES DE PROVISIONS D'ASSURANCE-VIE ET DES AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES		60 257	99 451
D. SOLDE DE SOUSCRIPTION	A-B-C	- 19 609	- 11 176
E. FRAIS D'ACQUISITION		13 502	14 999
F. AUTRES CHARGES DE GESTION		10 653	9 964
G. CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION NETTES	E+F	24 155	24 963
H. RÉSULTAT TECHNIQUE (HORS PRODUITS NETS DES PLACEMENTS)	D-G	- 43 764	- 36 139
I. QUOTE-PART CONTRACTUELLE D'ATTRIBUTION DU RÉSULTAT TECHNIQUE SI H>0		0	0
J. MARGE TECHNIQUE DE LA MUTUELLE	H-I	- 43 764	- 36 139
K. RÉSULTAT FINANCIER		256 189	266 205
L. COMMISSIONS SUR ENCOURS PRÉLEVÉES		23 203	26 910
M. RÉSULTAT DES ACTIFS NET DE COMMISSIONS SUR ENCOURS	K-L	232 986	239 295
N. QUOTE-PART RÉGLEMENTAIRE D'ATTRIBUTION DU RÉSULTAT FINANCIER (M)*85 %		198 038	203 401
O. MARGE FINANCIÈRE RÉGLEMENTAIRE DE LA MUTUELLE	M-N	34 948	35 894
P. QUOTE-PART D'ATTRIBUTION DU RÉSULTAT TECHNIQUE		- 43 764	- 36 139
Q. QUOTE-PART D'ATTRIBUTION DU RÉSULTAT FINANCIER		198 038	203 401
R. PARTICIPATION AUX RÉSULTATS (MINIMUM RÉGLEMENTAIRE)	P+Q	154 274	167 262
S. INTÉRÊTS TECHNIQUES CRÉDITÉS		150 812	152 103
T. PARTICIPATION AUX EXCÉDENTS ATTRIBUÉE AUX ADHÉRENTS AU COURS DE L'EXERCICE		44 625	61 813
U. PARTICIPATION AUX RÉSULTATS ATTRIBUÉE AUX ADHÉRENTS AU COURS DE L'EXERCICE	S+T	195 437	213 916
V. PARTICIPATION AUX RÉSULTATS EXCÉDANT LE MINIMUM RÉGLEMENTAIRE	U-R	41 163	46 654

10

Commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes titulaires :

Cabinet Mazars & Guérard, représenté
par MM. Pascal Parant et Lionel Cazali

Commissaires aux comptes suppléants :

Cabinet Comexi représenté par Mme Patricia Biron

Conseil d'administration

Le conseil d'administration se compose de :

Jean-Pierre ANACHE Administrateur de la Carac

Jacques BAZIN Administrateur délégué aux affaires financières de la Carac
Administrateur de la FNMC
Délégué de la Carac
Membre du conseil de section « Nord-Pas-de-Calais »

Daniel BECKER Administrateur de la Carac

Christian BENESSE Administrateur de la Carac
Délégué suppléant de la Carac

Paul BOISNIER Administrateur de la Carac
Délégué de la Carac
Membre du conseil de section « Pays de la Loire »

Georges BOUZAC Administrateur de la Carac
Délégué de la Carac
Président du conseil de section « Centre »

Claude BRETÉCHER Vice-président de la Carac
Administrateur délégué aux affaires générales de la FNMC
Délégué de la Carac
Membre du conseil de section « Pays de la Loire »

Jean-Jacques BRUN Administrateur de la Carac
Délégué de la Carac
Vice-président du conseil de section « Aquitaine »

Jean-Michel CARRAU Administrateur de la Carac
Délégué de la Carac
Président du conseil de section « Languedoc-Roussillon »

André DARNET Administrateur de la Carac
Administrateur de la FNMC
Délégué de la Carac
Président du conseil de section « Nord-Pas-de-Calais »

Thierry DAUTA-GAXOTTE Administrateur de la Carac
Délégué de la Carac
Président du conseil de section « PACA Corse »

Albert DECOIN Administrateur de la Carac
Délégué de la Carac
Vice-président du conseil de section « Nord-Pas-de-Calais »

Didier DEGENNES Administrateur de la Carac
Délégué de la Carac
Délégué de la FNMC
Membre du conseil de section « Poitou-Charentes »

Pierre DÜRR Administrateur de la Carac
Délégué de la Carac
Délégué suppléant de la FNMC
Membre du conseil de section « Centre »

Jean FRANCOIS Administrateur de la Carac
Délégué de la Carac
Président du conseil de section « Franche Comté »

André FRÖLICH Administrateur de la Carac
Délégué de la Carac
Membre du conseil de section « Ile-de-France »

Bruno GABELLIERI Administrateur de la Carac
Délégué de la Carac
Vice-président du conseil de section « Ile-de-France »

Jean-Pierre GASCOIN Administrateur de la Carac
Délégué de la Carac
Délégué suppléant de la FNMC
Président du conseil de section « Ile-de-France »

Joseph GIRARD Administrateur de la Carac

Jacques GOUJAT Président de la Carac
Président en alternance de la FNMC
Délégué de la Carac
Membre du conseil de section « Ile-de-France »

André GROSSET Administrateur de la Carac
Délégué de la Carac
Président du conseil de section « Bretagne »

Pierre HOCQUETTE	Administrateur de la Carac Délégué de la Carac Délégué suppléant de la FNMC Membre du conseil de section « Nord-Pas-de-Calais »	Sylvain MAYER	Administrateur de la Carac Délégué de la Carac Membre du conseil de section « Lorraine »
Paul LAMOTHE	Administrateur de la Carac Délégué de la Carac Membre du conseil de section « Aquitaine »	Bernard MEYER	Administrateur de la Carac Délégué de la Carac Membre du conseil de section « Alsace »
Pierre LARA	Administrateur de la Carac Délégué de la Carac Membre du conseil de section « PACA Corse »	Gérard RENAILLÉ	Administrateur de la Carac
Michel LEBOEUF	Administrateur de la Carac Délégué de la Carac Vice-président du conseil de section « Pays de la Loire »	Christian SCHULTZE	Administrateur de la Carac Délégué de la Carac Président du conseil de section « Aquitaine »
Claude LEGROS	Administrateur de la Carac Délégué de la Carac Délégué de la FNMC Membre du conseil de section « Nord-Pas-de-Calais »	André SCHWARTZENTRUBER	Administrateur de la Carac Administrateur de la FNMC Délégué de la Carac Président du conseil de section « Alsace »
Jean LEPRIEUR	Administrateur de la Carac Délégué de la Carac Délégué suppléant de la FNMC Vice-président du conseil de section « Basse Normandie »	Renaud SEGALEN	Administrateur de la Carac Délégué de la Carac Membre du conseil de section « Ile-de-France »
Michel LOUAIL	Administrateur de la Carac Délégué de la Carac Délégué de la FNMC Membre du conseil de section « Pays de la Loire »	Joseph WIACEK	Administrateur de la Carac Délégué de la Carac Délégué suppléant de la FNMC Président du conseil de section « Bourgogne »
Pierre MASCITTI	Administrateur de la Carac Administrateur de la FNMC Délégué de la Carac Vice-président du conseil de section « Picardie »		



12

Rémunérations versées aux dirigeants salariés

Afin d'éviter toute publication d'information à caractère nominatif, le montant des rémunérations versées aux dirigeants n'est pas précisé dans le présent rapport.

13

Transferts financiers entre mutuelles et union

Néant.

14

Activités 2006 et perspectives 2007

» 14.1 Le développement et le réseau commercial

En 2006, les actions de développement conjuguées aux initiatives locales et à la mise en œuvre au quotidien par le réseau des principes fondamentaux du métier de conseil (accueil, technicité, information et fiabilité) ont permis de maintenir nos missions et notre engagement auprès des anciens combattants, de développer la mutuelle en termes d'encaissements, tout en posant les jalons de sa diversification vers les générations d'actifs.

Dynamisation du réseau et marketing direct

Avec des encaissements en hausse de près de 8%, les actions visant à dynamiser l'activité du réseau commercial ont porté leurs fruits en 2006 : information et animation du réseau, optimisation de son organisation... Le mois de septembre a constitué un temps fort avec l'organisation sur 2 jours d'un séminaire des responsables d'agences placé sous le signe de la performance commerciale.

- Réseau commercial : optimisation de l'organisation et du temps consacré au service des adhérents

En juillet, un nouveau découpage régional – transparent pour les adhérents – (4 régions au lieu de 6) tenant compte des portefeuilles d'adhérents, des résultats et des potentiels de marché a été réalisé afin de permettre un développement optimal et ciblé. Ce nouveau découpage défini en fonction des potentiels de marchés locaux vise également à homogénéiser les régions.

Dès le mois de septembre, afin de recentrer les activités du réseau sur le développement commercial (conquête et fidélisation), l'enregistrement des affaires nouvelles, la saisie des versements complémentaires, les remises en banque... de la région Ouest (région pilote) ont été confiés aux services retraite et comptabilité. Le temps ainsi libéré est consacré à l'accueil des adhérents, à la prise de rendez-vous pour le compte des conseillers, à la gestion et au suivi des campagnes marketing, à l'enrichissement de la base de données (CRM)... autant d'activités ayant une finalité commerciale et de conseil. Les équipes jusqu'alors chargées d'assurer les tâches dites administratives ont été accompagnées et formées durant le dernier trimestre pour mettre à niveau leurs connaissances et leur permettre d'assurer pleinement leurs nouvelles missions.

Comme en 2005, les salariés du réseau ont bénéficié, dans leurs différents métiers, de formations (nouveaux produits, nouveaux outils de simulations) ou d'accompagnements pour entretenir et approfondir leurs connaissances, particulièrement en matière de fiscalité et de retraite.

En 2006, les actions de développement conjuguées aux initiatives locales et à la mise en œuvre au quotidien par le réseau des principes fondamentaux du métier de conseil (accueil, technicité, information et fiabilité) ont permis de maintenir nos missions et notre engagement auprès des anciens combattants, de développer la mutuelle en termes d'encaissements, tout en posant les jalons de sa diversification vers les générations d'actifs.



Activités 2006 et perspectives 2007 (suite)

- Conquête : rajeunissement et diversification

La conquête de nouveaux adhérents en 2006 a été essentiellement stimulée par les actions de prescription (recommandations et parrainages), le site Internet dont les retombées progressent, les mailings prospects et les insertions presse. En ce qui concerne la prescription, une nouvelle documentation a été réalisée sur le sujet de la recommandation et mise à disposition dans les agences. En effet, nos adhérents se révèlent être les meilleurs ambassadeurs de la Carac et contribuent ainsi plus activement à son développement. Par ailleurs, outre le parrainage classique, une nouvelle opération parrainage a été lancée en octobre à destination des militaires ayant participé à des conflits de type « missions extérieures », afin de faciliter le bouche-à-oreille sur cette population. L'attractivité du site Internet s'est trouvée renforcée en 2006 grâce à l'enrichissement de son contenu, à une mise à jour réactive des informations web et à l'envoi d'une newsletter.

3% des nouveaux adhérents

3 % des nouveaux adhérents proviennent désormais de ce canal, contre 1 % en 2005.

Suite à ce constat, une étude a été lancée sur le site afin de mieux comprendre les attentes de nos adhérents dans ce domaine.

- Fidélisation

En ce qui concerne les actions de fidélisation, le bilan est très positif dans un contexte global de hausse des encaissements, de redynamisation du réseau et de légère hausse du plafond de rente majorée de la Retraite Mutualiste du Combattant. L'année 2006 se termine sur un nombre record de campagnes de marketing direct (une quarantaine). Les campagnes de fidélisation ont stimulé l'activité du réseau sur un montant total de près de 102 millions d'euros de versements, soit 26% des encaissements 2006, hors impact des propositions associées aux relevés de compte.

243 200 courriers ont ainsi été adressés dans le cadre de ces campagnes.

Produits et partenariats

- Produits

L'année 2006 a été marquée en avril par le lancement de « Solution Retraite », une nouvelle offre à destination des actifs qui souhaitent anticiper la baisse de leurs revenus à l'âge de la retraite. Combinant les avantages complémentaires des trois garanties Compte Épargne CARAC, CARAC Avenir et CARAC PERsPectives, cette solution globale et souple s'adapte aux divers besoins des adhérents et répond au mieux aux priorités des actifs et des jeunes notamment.

À travers cette offre globale, la Carac met au service des adhérents son expertise de plus de 80 ans en retraite par capitalisation et renforce son offre en conseil et service sur-mesure. « Solution Retraite » repose sur l'écoute des besoins et priorités de l'adhérent par les conseillers Carac. Pour optimiser la démarche de diagnostic, la Carac a équipé son réseau d'un logiciel spécialement conçu pour les estimations de retraite. Avec « Solution Retraite », la Carac entend valoriser son expertise en conseil et en gestion au service d'une clientèle plus large.

612 «Solution retraite»

À fin décembre 2006, 612 packs « Solution retraite » ont été souscrits, pour près de 1000 garanties (53 % sont multi-garanties). 75 % des adhérents ayant souscrit un pack « Solution retraite » sont de nouveaux adhérents.

- Partenariats

La remise de 80 défibrillateurs par les agences de la Carac aux délégations départementales de la Croix-Rouge française a contribué à donner un nouvel élan au partenariat et à stimuler les rencontres et les synergies des deux réseaux sur le plan local. Le partenariat AGPM s'est poursuivi en 2006 et contribue à la conquête de nouveaux adhérents « missions extérieures ».

En 2006, le partenariat avec la Mutuelle MCD a permis la création d'une plate-forme téléphonique commune, le « GIE - Centre Épargne Santé ». Dès sa création, le « Centre Épargne Santé » a vu son activité se développer très rapidement.



La remise de 80 défibrillateurs par les agences de la Carac aux délégations départementales de la Croix-Rouge française a contribué à donner un nouvel élan au partenariat et à stimuler les rencontres et les synergies des deux réseaux sur le plan local.

Activités 2006 et perspectives 2007 (suite)

Communication

- Informations du réseau, des adhérents et des élus

Le magazine à destination des élus est passé de 4 à 8 pages. Il a été enrichi en 2006 afin de mieux informer les élus tant sur la stratégie de la Carac que sur les nouveautés de la gamme. Par ailleurs, le journal du réseau commercial de la Carac, « RÉSONANCES », a contribué tout au long de l'année à animer et à informer le réseau, tout en soutenant les opérations lancées par le service développement (Solution Retraite, soutien des opérations de partenariats Croix-Rouge française, Mutuelle MCD et AGPM...).

La Carac a poursuivi par ailleurs sa mission d'information auprès de ses adhérents grâce à la diffusion de son magazine trimestriel *Carac MAGAZINE*.

- Communication presse

Une nouvelle création publicitaire a été lancée avec succès auprès de la presse patrimoniale. L'objectif était d'améliorer l'impact visuel et commercial de nos insertions et de permettre une meilleure identification de la Carac et des atouts de ses produits (performances, sécurité...).

- Relations médias

Un programme de relations presse renforcé a été mis en œuvre.

11 communiqués de presse

11 communiqués de presse ont été adressés aux médias concernés par nos activités (plus du double par rapport à 2005).

Deux événements presse en novembre et décembre à Lyon et Paris ont marqué un temps fort de l'année. Organisés autour de la remise des défibrillateurs par la Carac à la Croix-Rouge française, ils ont été assortis de démonstrations pratiques de secouristes. Ils ont permis de mieux faire connaître les valeurs qui animent la Carac dans le cadre de ce partenariat. Associés aux communiqués adressés, ainsi qu'aux interviews réalisées, en hausse également, ils ont contribué à augmenter la visibilité de la Carac dans les médias. Les atouts de nos produits sont d'ailleurs de plus en plus reconnus par la presse.

Outre le trophée d'or du magazine *Le Revenu* décerné au Compte Épargne CARAC, Entraid'épargne Carac a ainsi obtenu en 2006 le label Finansol, gage de transparence et de solidarité.

Perspectives 2007

- Validation des nouvelles orientations stratégiques.
- Diversification vers les cibles d'actifs : accompagnement du changement.
- Poursuite de l'optimisation de l'implantation géographique du réseau et de son organisation.
- Recherche et mise en œuvre de solutions pour élargir les plages horaires de contact permettant de rencontrer plus aisément les actifs.
- Développement de la notoriété et de l'image de la Carac.
- Optimisation des actions de marketing direct, en concertation étroite avec le réseau commercial et développement de la souscription directe internet.
- Développement des partenariats avec la Croix-Rouge française, la Mutuelle MCD et l'AGPM.

14.2 Les systèmes d'information

Dans le cadre de la centralisation des activités de gestion, la direction informatique (DI) a réalisé en 2006 la mise à disposition d'un outil de sécurisation des échanges entre siège et réseau (traçabilité des envois de chèques en particulier) et de fonctionnalités complémentaires de l'application de gestion existante afin d'optimiser les nouveaux processus.

Les autres projets principaux concernent la mise en place des attestations en cas de vie de manière plus globale qu'en 2005, avec mise à jour des informations en automatique à partir des documents reçus, des contrôles plus stricts sur le blanchiment, des compléments sur les frais sur épargne gérée et la gestion des contrats Épargne Handicap.

En association avec la direction du patrimoine, nous avons acquis un outil de gestion Actif-Passif SOLVEO en juin 2006.

Le règlement des notes de frais via le projet LORA a été finalisé avec l'alimentation automatique de la comptabilité.

La DI est également intervenue dans la réalisation de plusieurs projets d'ordre réglementaire :

Archivage légal
(projet matériel
et logiciels)

Revue des règles
de fiscalité



Rapprochement des données
comptables et de gestion

La DI a aussi mené des projets internes :

- La gestion électronique de documents (GED), étendue aux services généraux et au statutaire.
- La migration du logiciel de comptabilité sous Oracle.
- La migration de l'outil de requêtes (BO) à la nouvelle version Web.

À la demande de la direction du développement et du réseau, un logiciel d'analyse patrimoniale (ISSOS) a été déployé sur l'ensemble des postes nomades.

Les principaux travaux de l'équipe Système en 2006 concernent les migrations techniques, les projets récurrents d'administration des systèmes et la création d'une nouvelle salle serveur de pré-production (pouvant être utilisée en cas de défaillance de la salle principale).

L'équipe bureautique a déployé de nouveaux postes de travail : 40 ordinateurs fixes, 50 portables et 30 % du parc d'écrans en écrans plats.

ITIL (Information Technology Infrastructure Library) est un référentiel des meilleures pratiques pour la gestion des systèmes d'information. En 2006, la fonction "Centre de Service" et les processus "Gestion des incidents" et "Gestion des problèmes" ont été mis en oeuvre.

Les tests bi-annuels du « plan de secours » se poursuivent. Dans le cadre du plan de continuité d'activité, le plan de secours est complété par les plans métiers et une cellule de crise.

Les principales actions en 2006 sont :

- la création du poste de responsable de la sécurité des systèmes d'information, (RSSI),
- la création d'un comité de sécurité et la sensibilisation du personnel de la Carac à la sécurité,
- la mise en place d'une politique de gestion du poste de travail (mot de passe...).

La sécurité était un projet « phare » en 2006. Nous avons fait réaliser un audit par une société spécialisée en juin 2006. Les conclusions de cet audit ont permis la création d'un plan d'actions sur 2006-2008.

15

Événements significatifs survenus depuis la clôture du dernier exercice

➤ 15.1 SCI Jandelle

Le conseil d'administration du 27 avril 2006 a autorisé la création d'une SCI spécialement dédiée aux immeubles d'habitation.

La SCI Jandelle a été créée le 10 mai 2006.

➤ 15.2 Partenariat avec la Mutuelle MCD, création d'un GIE

Le 1^{er} août 2006, la Carac et la Mutuelle MCD ont créé un Groupement d'Intérêt Économique (GIE) dit «Centre Épargne Santé».

L'objet du GIE est la mise en commun de moyens de gestion des flux téléphoniques entrants et / ou sortants en vue de faciliter ou de développer l'activité économique de ses membres, d'améliorer ou d'accroître les résultats de cette activité.

➤ 15.3 SCI Carac Commerces

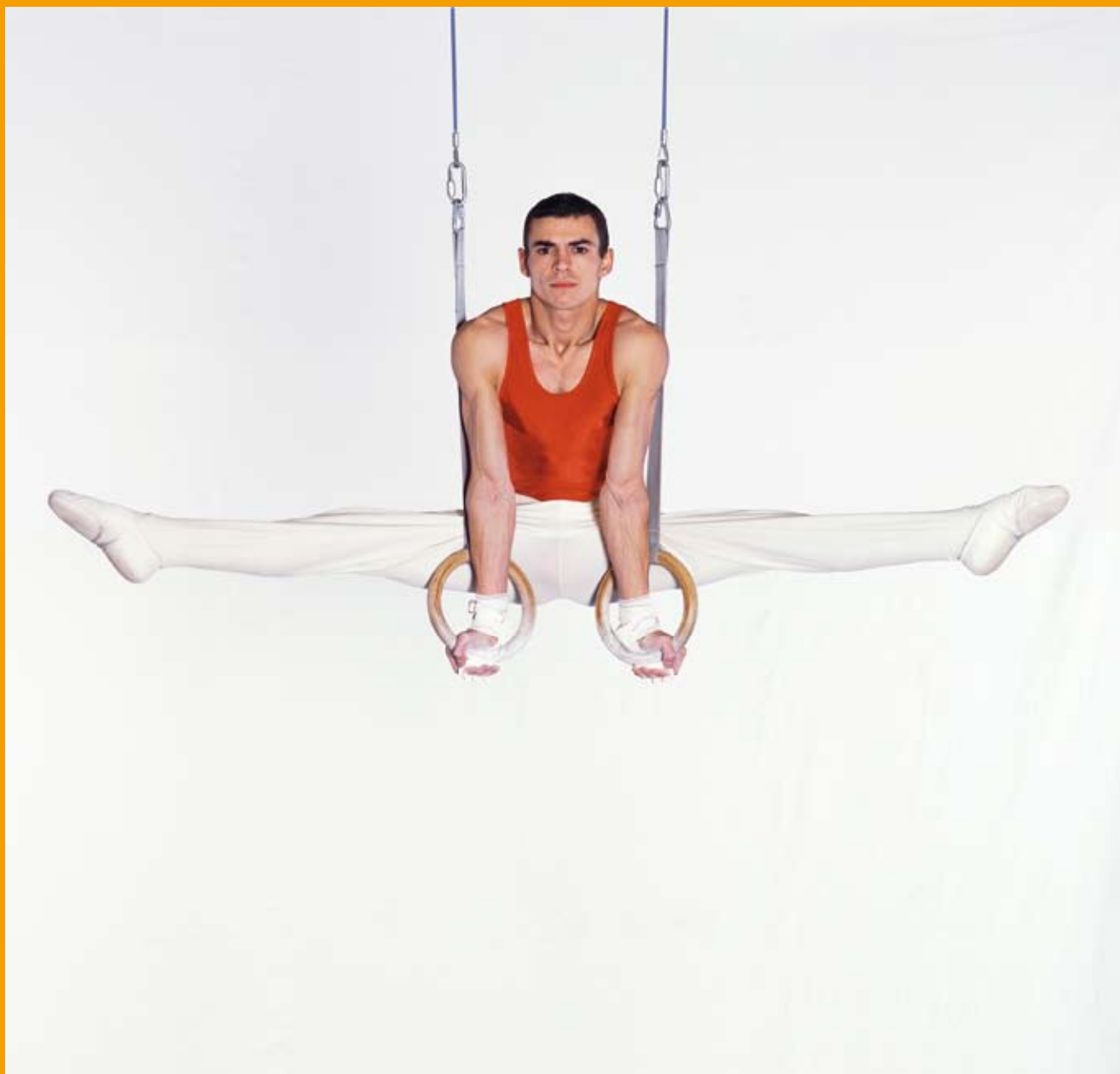
Le conseil d'administration du 28 septembre 2006 a décidé la création d'une SCI dédiée aux immeubles de commerces.

La SCI Carac Commerces a été créée le 4 octobre 2006.

Elle détient un ensemble immobilier à usage de supermarché situé à Blois.



Annexes



Taux de rendement 2006

Les provisions mathématiques au 31 décembre 2006 ont été dotées pour les adhérents présents à l'inventaire au 31 décembre 2006 avec les taux de rendements nets suivants :

COMPTE ÉPARGNE CARAC	4,50 %
COMPTE ÉPARGNE FAMILLE	4,50 %
ENTRAID'ÉPARGNE CARAC	4,50 %
VOLONTÉS OBSÈQUES CARAC (OPTION ÉPARGNE)	4,00 %
CARAC AVENIR	4,15 %
LOI MADELIN	4,15 %
RVI	3,70 %
ECLOR	3,50 %
CARAC PERSPECTIVES	4,00 %
BONS, PRIMOR ET GARANTIE OBSÈQUES	TAUX TECHNIQUE

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

(En milliers d'euros)

	2002	2003	2004	2005	2006
I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
FONDS D'ÉTABLISSEMENT	457	457	457	457	457
II - OPÉRATIONS & RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
CHIFFRE D'AFFAIRES HORSTAXE	321 204	428 420	398 471	370 143	398 423
RÉSULTAT AVANT IMPÔT SUR LE REVENU, DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS	23 163	31 163	32 357	39 173	36 393
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS	7 141	5 766	6 015	7 294	5 362
REPRISE DE PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS	- 84	- 57	- 246	- 176	- 452
IMPÔT SUR LE REVENU	8 942	15 373	16 690	18 837	17 769
RÉSULTAT APRÈS IR, ET DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS	7 164	10 081	9 898	13 218	13 714
AFFECTATION AUX PROVISIONS MATHÉMATIQUES DES BONIFICATIONS PAR CAPITALISATION					
AFFECTATION AUX PROVISIONS MATHÉMATIQUES DES BONIFICATIONS PAR RÉPARTITION					
RÉSULTAT NET APRÈS AFFECTATION DES BONIFICATIONS	7 164	10 081	9 898	13 218	13 714
III - PERSONNEL					
EFFECTIF MOYEN DES SALARIÉS EMPLOYÉS PENDANT L'EXERCICE	292	283	291	287	281
MONTANT DE LA MASSE SALARIALE DE L'EXERCICE ⁽¹⁾	10 950	8 883	9 007	9 140	9 252

(1) Jusqu'en 2002, le montant de la masse salariale comprenait les charges sociales.

Remboursements des frais aux administrateurs en 2006

Les frais remboursés aux administrateurs en 2006 ressortent à 64 066 euros.

Données de synthèse de l'exercice 2006

Versements hors frais et avant annulations

(En euros)

	ANNÉE 2005	ANNÉE 2006	ÉVOLUTION
RETRAITE MUTUALISTE DU COMBATTANT	193 817 328	213 357 648	+ 10,1 %
CARAC AVENIR	893 146	1 069 662	+ 19,8 %
RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE CARAC	2 576 203	3 615 378	+ 40,3 %
ECLOR	254 412	176 148	- 30,8 %
PRIMOR	13 049	3 659	- 72,0 %
COMPTE EPARGNE CARAC	155 993 951	161 809 943	+ 3,7 %
COMPTE EPARGNE FAMILLE	1 579 675	2 127 964	+ 34,7 %
GARANTIE OBSÈQUES CARAC	312 535	293 619	- 6,1 %
VOLONTÉS OBSÈQUES EPARGNE	4 069 906	2 574 266	- 36,7 %
VOLONTÉS OBSÈQUES PRÉVOYANCE	254 444	229 344	- 9,9 %
ENTRAID'ÉPARGNE CARAC	3 537 360	5 267 250	+ 48,9 %
CARAC PERSPECTIVES	1 502 218	1 798 342	+ 19,7 %
TOTAL	364 804 227	392 323 223	+ 7,5 %

Nouvelles garanties

	ANNÉE 2005	ANNÉE 2006	ÉVOLUTION
RETRAITE MUTUALISTE DU COMBATTANT	4 509	3 478	- 22,9 %
CARAC AVENIR	48	332	+ 591,7 %
RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE CARAC	70	110	+ 57,1 %
COMPTE ÉPARGNE CARAC	11 893	9 578	- 19,5 %
COMPTE ÉPARGNE FAMILLE	340	456	+ 34,1 %
VOLONTÉS OBSÈQUES ÉPARGNE	1 352	765	- 43,4 %
VOLONTÉS OBSÈQUES PRÉVOYANCE	416	136	- 67,3 %
ENTRAID'ÉPARGNE CARAC	888	1 196	+ 34,7 %
CARAC PERSPECTIVES	770	379	- 50,8 %
TOTAL	20 286	16 430	- 19,0 %

exercice

Perspectives 2007



Les projets prioritaires pour 2007 concernent principalement le démarrage du projet de création de nouvelles activités et de renouvellement du système de gestion, la création du pacte adjoint Compte Épargne Famille et du Compte Épargne CARAC MCD, l'adhésion conjointe, l'utilisation de la GED pour les documents du service immobilier, la création d'une politique de sécurité pour les nomades et les tests du plan de continuité d'activité.

Effectifs

	À FIN 2005	À FIN 2006	ÉVOLUTION
NOMBRE D'ADHÉRENTS	285 136	289 916	+ 1,7 %
- DONT ANCIENS COMBATTANTS	231 694	228 953	- 1,2 %
- DONT NON COMBATTANTS	53 442	60 963	+ 14,1 %
BÉNÉFICIAIRES	11 224	10 876	- 3,1 %
TOTAL GÉNÉRAL	296 360	300 792	+ 1,5 %

Nombre de garanties

	À FIN 2005	À FIN 2006	ÉVOLUTION
RETRAITE MUTUALISTE DU COMBATTANT ⁽¹⁾	246 062	242 929	- 1,3 %
- EN COURS DE CONSTITUTION	38 500	35 455	- 7,9 %
- EN COURS DE SERVICE	207 562	207 474	0,0 %
BON CARAC	1 012	595	- 41,2 %
CARAC AVENIR	1 021	1 303	+ 27,6 %
RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE CARAC	1 594	1 631	+ 2,3 %
ECLOR	859	617	- 28,2 %
PRIMOR	12	12	0,0 %
COMPTE ÉPARGNE CARAC	54 489	62 528	+ 14,8 %
COMPTE ÉPARGNE FAMILLE	761	1 199	+ 57,6 %
GARANTIE OBSÈQUES CARAC	1 437	1 385	- 3,6 %
VOLONTÉS OBSÈQUES ÉPARGNE	1 586	2 250	+ 41,9 %
VOLONTÉS OBSÈQUES PRÉVOYANCE	474	582	+ 22,8 %
ENTRAID'ÉPARGNE CARAC	926	2 030	+ 119,2 %
CARAC PERSPECTIVES	845	1 193	+ 41,2 %
TOTAL	311 078	318 254	+ 2,3 %

(1) Hors rentes de conjoint temporaires.

2006



Mutuelle d'Épargne, de Retraite et de Prévoyance Carac
Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité
Immatriculation au registre national des mutuelles : 775 691 165
SIRET : 775 691 165 00127 - NAF : 660G

Siège : 2 bis, rue du Château - 92577 NEUILLY-SUR-SEINE cedex
Tél. : 01 55 61 55 61 - Fax : 01 55 61 55 62
N° AZUR : 0 810 522 522 (prix d'un appel local à partir d'un poste fixe)
www.carac.fr